

RÈGLEMENT DU CONCOURS « MEILLEURS PRODUITS » du Salon Made In Fenua 2026 pour les Exposants Participants

Article 1 : DESCRIPTIF GENERAL

Le concours « Meilleurs Produits » du Salon Made In Fenua 2026 a pour objet de valoriser 22 produits exposés dans le cadre de l'événement, qui se tiendra du 23 au 26 avril 2026 à la Place To'atā, à Papeete.

Dans ce cadre, deux distinctions distinctes seront attribuées :

1. Prix « Meilleurs Produits du Salon Made In Fenua »

Les produits inscrits au concours seront évalués par un jury, qui désignera 3 lauréats, classés comme suit :

- Le Fenua d'Or, attribué au meilleur produit du salon ;
- Le Fenua d'Argent, attribué au deuxième meilleur produit ;
- Le Fenua de Bronze, attribué au troisième meilleur produit.

2. Prix « Coup de Cœur du Public »

En parallèle, un vote du public sera organisé du 23 au 26 avril 2026 à 12h00.

Les visiteurs pourront exprimer leur choix en scannant un QR Code qui apparaîtra sur les vignettes identifiant les exposants participant au jeu concours. Ils seront dirigés vers une plateforme de vote en ligne, leur permettant de ne voter qu'une fois par jour.

À l'issue de cette période, les votes seront comptabilisés et permettront de désigner trois (3) lauréats, qui se verront attribuer le prix « Coup de Cœur du Public ».

Article 2 : INITIATEUR(s) – PROMOTEUR(s)

La Chambre de Commerce, d'Industrie, des Services et des Métiers de Polynésie Française (CCISM).

Article 3 : MODALITES DE PARTICIPATION

1. Le « Concours Produits du Salon Made In Fenua 2026 » est ouvert à toutes les entreprises inscrites au RTE (ISPF) et exposantes au Salon Made In Fenua.

2. Une intention de participation au concours est demandée lors de l'inscription au salon.

3. Une validation de participation au concours est actée au travers d'une réponse positive au questionnaire en ligne et de la transmission à l'organisateur par l'exposant d'une photo et d'un descriptif du produit en concours via le formulaire en ligne transmis via une newsletter avant le mercredi 15 avril 2026. Ces transmissions vaudront acceptation du présent règlement et participation de l'exposant au concours produit.

4. Une entreprise participant au concours ne peut présenter qu'un seul produit et celui-ci devra être mis en avant dans le stand.

5. Les exposants et les produits engagés dans le concours seront identifiables par le public au moyen de vignettes spécifiques fournies par l'organisateur à l'ouverture du salon. Une liste des participants au concours sera également disponible auprès du stand de l'organisateur.

6. Dans le cas où le produit sélectionné aurait fait l'objet d'une vente avant le terme du concours, soit le dimanche 26 avril à 12h00, celui-ci ne pourra pas être récupéré par le client avant la clôture du salon et restera sous la responsabilité du vendeur.

Article 4 : OBJECTIFS DU CONCOURS

1. Faire connaître à une clientèle potentielle l'entreprise et ses réalisations ;

2. Valoriser la fabrication et la qualité des produits locaux ;

3. Promouvoir le savoir-faire des artisans et les produits Polynésiens sur la scène locale, nationale et internationale.

Article 5 : CONDITIONS GENERALES

I- « Meilleurs Produits du Salon Made In Fenua »

1. Les produits doivent être présents et commercialisés lors du salon « Made In Fenua 2026 ».

2. Comme l'ensemble des produits exposés au sein de cette manifestation commerciale, le produit faisant l'objet du concours doit obligatoirement présenter une valeur ajoutée locale dont la fabrication est majoritairement (>50%) réalisée en Polynésie Française.
3. Pour les entreprises ayant déjà remporté la première place du concours du meilleur produit lors d'une édition antérieure du Salon Made In Fenua, il est interdit de représenter le même produit.
4. Les artisans inscrits au concours devront se présenter devant le jury le dimanche 26 avril, à un horaire qui leur sera communiqué à l'avance, afin de présenter leur produit.
5. Les critères d'appréciation du jury seront les suivants : La présentation / l'esthétique / les finitions / l'image Polynésienne / le pourcentage de matière(s) locale(s) / l'utilité / le rapport qualité-prix.
6. Le dimanche 26 avril, à partir de 13h30, le jury délibèrera afin de déterminer les 3 lauréats « FENUA » du Salon Made In Fenua 2026 récompensés comme suit :
 - Fenua d'Or - 1ère place
 - Fenua d'Argent - 2ème place
 - Fenua de Bronze - 3ème place

II- « Coup de Cœur du Public »

1. Les produits doivent être présentés et commercialisés lors du Salon Made In Fenua 2026.
2. Comme l'ensemble des produits exposés au sein de cette manifestation commerciale, le produit faisant l'objet du concours doit obligatoirement présenter une valeur ajoutée locale dont la fabrication est majoritairement réalisée en Polynésie Française.
3. Pour les entreprises ayant déjà remporté la première place du concours du meilleur produit lors d'une édition antérieure du Salon Made In Fenua, il est interdit de représenter le même produit.
4. Le public est invité à voter pour son produit préféré par l'intermédiaire du site "<https://madeinfenua.in-pulsion.com/concours/> présenté sur tablette numérique par les hôtes du salon Made In Fenua, ou accessible via le scan de QR Code, du 23 au 26 avril 2026 à 12h.
5. Ces votes visiteurs seront comptabilisés et enregistrés par le fournisseur de l'application du vote au terme de chaque journée et transmis quotidiennement à l'organisateur.
6. Les votes du public seront clôturés le dimanche 26 avril, à 12h. Le nombre de votes par produit permettra de définir les 3 produits préférés des visiteurs, et le classement des prix :
 - Coup de Cœur du Public - 1ère place
 - Coup de Cœur du Public - 2ème place
 - Coup de Cœur du Public - 3ème place
7. Le choix de 3 lauréats « Coups de Cœur du Public » se fera Dimanche 26 Avril 2026 à après l'analyse des votes du public et à l'issue de l'appréciation des réalisations inscrites au concours « Meilleurs Produits ».

Article 6 : PRIX ET LOTS

1. Le « Fenua d'Or » représentera le meilleur produit du Salon Made In Fenua 2026. L'entreprise ayant créé ce produit recevra :
 - a. Un trophée ;
 - b. La somme de 40 000 XPF, offerte par la CCISM ;
 - c. Un bon d'achat d'une valeur de 30 000 XPF offert par le SIPOF à faire valoir chez Tahiti Sign, ou TVP, ou FastPrint, ou STP Multipress ou Bylie Impression ;
 - d. Un billet prospection A/R en classe Moana Économique sur l'une des lignes desservies par Air Tahiti Nui, destination au choix pour une valeur allant de 90 000 frs à 225 000 frs
Ce prix ATN implique un engagement du lauréat envers cette compagnie aérienne en termes de communication et de suivi qui fera l'objet d'un accord écrit entre les parties.
 - e. 1 tote bag 25ème édition du Salon Made in Fenua incluant des goodies
2. Le « Fenua d'Argent » représentera le deuxième meilleur produit du Salon Made In Fenua 2026. L'entreprise ayant créé ce produit recevra :
 - a. Un trophée ;
 - b. La somme de 30 000 XPF, offerte par la CCISM ;

- c. Un bon d'achat d'une valeur de 20 000 XPF offert par le SIPOF à faire valoir chez Tahiti Sign, ou TVP, ou FastPrint, ou STP Multipress ou Bylie Impression ;
- d. Un billet A/R Air Moana pour les Raromatai
- e. 1 tote bag 25ème édition du Salon Made in Fenua incluant des goodies

3. Le « Fenua de Bronze » représentera le troisième meilleur produit du Salon Made In Fenua 2026. L'entreprise ayant créé ce produit recevra :

- a. Un trophée ;
- b. La somme de 20 000 XPF, offerte par la CCISM ;
- c. Un bon d'achat d'une valeur de 10 000 XPF offert par le SIPOF à faire valoir chez Tahiti Sign, ou TVP, ou FastPrint, ou STP Multipress ou Bylie Impression ;
- d. Un billet A/R Air Moana pour les Tuamotu
- e. 1 tote bag 25ème édition du Salon Made in Fenua incluant des goodies

4. Les 3 Prix «Coups de Cœur du Public» du Salon Made In Fenua 2026 recevront chacun :

- a. Une médaille «Coup de Coeur» ;
- b. La somme de 10 000 XPF, offerte par la CCISM ;
- c. Un bon d'achat d'une valeur de 5 000 XPF offert par le SIPOF à faire valoir chez Tahiti Sign, ou TVP, ou FastPrint, ou STP Multipress ou Bylie Impression.
- d. 1 tote bag 25ème édition du Salon Made in Fenua incluant des goodies

Article 7 : JURY

Composition du Jury : Total quatre (6) membres :

- 2 membres de la CCISM ;
- 1 membre du SIPOF ;
- 1 représentant de la SOFIDEP ;
- 1 représentant d'Air Tahiti Nui ;
- 1 représentant d'Air Moana ;

Article 8 : ANNONCE DES LAURÉATS ET REMISE DES PRIX ET LOTS

1. Une annonce se fera sur le Salon même pour faire connaître les lauréats du concours « Meilleurs Produits » et « Coups de Cœur du Public » le dimanche 26 avril 2026 à partir de 16h.
2. Les trophées et lots seront remis ce même jour.